

<http://paimpol-plouha.catholique.fr/Bapteme-328.html>



# Baptême

- Accueillir - Paroisse de Paimpol - Les étapes de la vie - Baptême -



Date de mise en ligne : vendredi 1er décembre 2017

---

Copyright © Paroisses de Paimpol et de Plouha - Tous droits réservés

---

Vous avez donné la vie à un enfant ; vous allez l'accompagner, lui donner ce que vous pensez être le mieux pour lui pour que "demain", il soit une homme ou une femme capable de prendre sa vie en main.

Dès son plus jeune âge, il va découvrir qu'il appartient à une famille ; vous serez fiers de le faire participer aux rassemblements familiaux.

Mais en même temps, vous ne décidez pas tout pour lui : il choisira peut-être de faire tel ou tel sport, ou de la musique, de s'orienter vers telle ou telle section d'étude

Vous pensez à le faire baptiser parce que vous-même êtes baptisé ou par tradition ou pour faire plaisir aux grands parents.

## Mais au fait, le baptême c'est quoi ?

C'est un sacrement qui introduit l'enfant dans une relation à Dieu au sein d'une famille qui s'appelle l'Église.

Dans les premiers siècles de l'Église, la règle générale était plutôt le baptême adulte (à partir de 15-16 ans). L'Église est passée au baptême des bébés quand leurs parents leur faisaient partager leur vie d'Église en les prenant avec eux pour les célébrations, en les initiant à la vie chrétienne, en priant avec eux.

## Est-ce à vous de choisir pour lui ?

Vous dites vous-même facilement "après il choisira lui-même" ! Non, il ne pourra plus choisir puisque vous lui aurez imposé votre choix

## Plusieurs propositions

Il y a aujourd'hui plusieurs propositions pour que vous respectiez votre enfant et la Foi des chrétiens :

- le baptême bébé (avant 5 ans) si vous vous engagez à lui faire partager votre vie d'Église comme il partage votre vie de famille
- le baptême en âge scolaire après au moins deux années de catéchèse
- le baptême adulte (à partir de 18 ans) Prenez le temps de réfléchir, venez en parler avec un prêtre.

## Baptême d'un bébé

<span class='spip\_document\_513 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right; width:150px;'><a href="http://paimpol-plouha.catholique.fr/docrestreint.api/513/52975bcee8a0b77c81e638e970cc85ac4e7f2947/jpg/ds\_c\_0792\_1000.jpg" type="image/jpeg" title="">



il se prépare par deux rencontres ( habituellement le premier lundi de chaque mois 20h30 au presbytère de Paimpol). La préparation est donc étalée sur deux mois Pour que la dimension "entrée dans la famille chrétienne" soit visibilisée, le baptême est célébré le dimanche à la fin d'une messe paroissiale : les parents présentent leur enfant à la communauté rassemblée. Ce peut être aussi le premier samedi du mois à 11h sur la paroisse de Paimpol et le troisième samedi du mois sur la paroisse de Plouha. Il n'y a pas de baptême dans les chapelles.



## Baptême en âge scolaire

Si vous voulez permettre à votre enfant de choisir librement, vous lui proposez de découvrir la vie de Jésus et des chrétiens à travers une équipe de catéchèse paroissiale. Il pourra être baptisé après 2 ans de catéchèse

## Baptême d'adulte

L'adulte s'entoure d'une équipe d'accompagnement avec des chrétiens qu'il connaît ou que le prêtre lui propose. L'équipe se réunit un soir par mois pour un temps de catéchèse, de témoignage, de découverte de la Bible. Le cheminement dure environ 2 ans. Ce n'est pas long : certains se fréquentent pendant 4 ou 5 ans avant de se marier, pourquoi pas ces deux ans de fréquentation avant de s'engager pour toute sa vie avec Jésus-Christ !

## Combien ça coûte ?

L'Église ne vit que de ce que les chrétiens lui donnent aux quêtes des offices, au Denier de l'Église, ou en offrande à l'occasion d'un baptême ou mariage.. Le chiffre proposé est de 70 euros